Flash SNAP

ALERTE SUR LES AUTODIAGNOSTICS !

C'est officiel : les autodiagnostics ont changé.

Outre le « toilettage » annuel des questions, il y a par contre un ENORME changement :

Votre résultat sera communiqué directement à votre REA !

Notre propos est de vous en alerter au cas où vous n'avez pas vu passer l'info. !

Le SNAP vous rappelle que les autodiagnostics ne sont pas obligatoires, c'est un acte volontaire ! Même si la tendance ressentie dans toutes les régions est à l'incitation, ne vous inquiétez pas, vous avez le droit de refuser (aucune conséquence ni pour vous, ni pour votre REA).

Si la grande majorité des REA utilisent nos résultats pour accroitre l'alliance de travail avec leurs conseillers, pour définir un plan de formation attendu, d'autres pourraient à l'inverse en faire un usage détourné de la fonction première !

A savoir également : Si vous réalisez votre EPA (qui n'est pas obligatoire non plus !), il y a une nouvelle rubrique qui évoque votre autodiagnostic.

Pour le SNAP Corse, c'est un changement total de philosophie qui nous interroge : qu'est-ce que cela augure ?
La question est posée car cette décision remet totalement en cause, en effet, les engagements de la performance par la confiance, la QVT et la politique RH de FT …

Des questions ? Contactez le SNAP Corse via

syndicat.snap-corse@pole-emploi.fr